

Flowtech Pro

Enduit de ragréage autonivelant rapide pour l'égalisation de supports absorbants avant la pose de carrelage, parquet et finitions industrielles.

Flowtech Pro a été développé pour assurer une compatibilité et une adhérence maximale, en forte épaisseur sur supports absorbants, avant recouvrement pour la pose de carrelages et pierres naturelles.



Rating 4

1. Produit fibré
2. Épaisseurs de 5 à 50 mm en local P4
3. Temps ouvert d'autonivellement allongé, idéal également pour les grandes surfaces
4. Application facile même avec une pompe à gâchage continu
5. Formulé avec des matières premières à haute performance et à faible impact sur l'environnement
6. Recouvrable par carrelages, grès cérame, pierres naturelles et parquet contrecollé

- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
- × Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

Dressage autonivelant, rattrapage des défauts de planéité et des irrégularités de supports, à retrait compensé, prise et séchage rapides. Épaisseurs de 5 à 50 mm. Tous locaux privatifs ou collectifs y compris les locaux classés P4/P4S.

Colles compatibles :

- Gels-colles, mortiers-colles minéraux, mortiers-colles organiques minéraux monocomposants et bicomposants
- Mortiers-colles à base ciment, colles mono et bicomposantes réactives époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées
- Colles à parquet mono et bicomposantes pour le collage du parquet

Revêtements :

- Grès cérame, carreaux en céramique, clinker, terre cuite, de tous types et formats
- Pierres naturelles, pierres reconstituées, marbres

- Parquet

- Résines pour sols industriels de la gamme Kerakoll Factory

Supports :

- Chapes minérales réalisées avec Keracem Eco Pronto, Keracem Eco Prontoplus, Rekord Eco Pronto, Massetto Premix et Keracem Eco comme liants ou prémélangés
- Chapes ciment
- Chapes anhydrite
- Bétons préfabriqués ou coulés in situ

Sols intérieurs à usage résidentiel et commercial.

Ne pas utiliser à l'extérieur, sur des supports à flexibilité et dilatation thermique élevées, mouillés ou sujets aux remontées d'humidité ; en pose flottante ou désolidarisée, dans des environnements avec présence d'eau permanente.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Les supports devront être conformes aux règles et textes en vigueur Normes DTU, CPT ou avis techniques les concernant. En général, les supports doivent être solides, propres, exempts de poussière, huiles et graisses, sans remontées d'humidité, parties friables et pas parfaitement adhérentes telles que résidus de ciment, chaux, peintures et colles qui doivent être entièrement éliminées. Le support doit être stable, non déformable, sans fissures et avoir achevé son retrait hygrométrique.

En particulier, les supports doivent être traités avec le primaire adapté, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Support	Primaires d'accrochage	Dilution avec de l'eau
Chapes ciment	Active Prime Fix	Pur
Chapes anhydrite	Active Prime Fix	Pur
Bétons	Active Prime Fix	Pur

→ Préparation

Verser environ 4,75-5,25 l d'eau propre dans un récipient propre ; puis verser un sac de Flowtech Pro tout en mélangeant. Gâcher avec un malaxeur à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, sans grumeaux et autonivelant. Des plus grandes quantités de Flowtech Pro peuvent être préparées dans des mélangeurs appropriés. Après avoir gâché une première fois, il est conseillé de laisser reposer le mélange pendant

environ 2 minutes ; remélanger ensuite brièvement. Flowtech Pro possède une capacité d'autonivellement très forte ; ajouter de l'eau en excès n'améliore pas le temps ouvert du produit mais peut provoquer des retraits durant la prise et réduire les performances finales telles que la dureté de surface, la résistance à la compression et l'adhérence au support.

→ Application

Flowtech Pro s'applique principalement avec une lisseuse flamande ou une raclette. L'application mécanisée avec des pompes à gâchage continu permet de réaliser très rapidement le ragréage homogène de grandes surfaces continues. Etaler le produit à l'aide d'une lisseuse inox par de larges mouvements de va-et-vient jusqu'au fond pour obtenir une adhérence maximale et régler l'absorption d'eau. Ensuite régler l'épaisseur. L'utilisation d'une barre à débuller aide le produit à évacuer les bulles d'air présentes à cause d'une porosité élevée du support et permet d'obtenir une surface lisse et tendue.

En cas de basses températures et d'humidité élevée, il est conseillé d'aérer la pièce durant l'application ainsi que durant les premières heures suivantes afin d'éviter la formation de condensation sur la surface du ragréage en phase de prise. Protéger des courants d'air au niveau du sol.

→ Nettoyage

Les outils et les machines sont nettoyés à l'eau après emploi et avant le durcissement du produit.

Autres indications

- Joints : ménager un joint périphérique par la mise en place d'une bande compressible Tapetex Plus ou Tapetex Slim contre les murs et éléments verticaux (poteaux, huisserie, tous éléments traversants). Respecter les joints de structure.
- Chapes friables : consolider la chape avec Keradur Eco. Etaler uniformément Keradur Eco sur le support avec une brosse, un rouleau ou un arrosoir en s'assurant qu'il est bien absorbé par le support. Appliquer le primaire d'accrochage Active Prime Fix un jour après.
- En cas d'application d'une 2^e couche, il est indispensable d'attendre 5 à 7 jours, selon l'épaisseur, puis de réappliquer le primaire Active Prime Fix avant de couler une nouvelle épaisseur. L'épaisseur maximum que l'on peut réaliser en deux couches est de 6 cm.
- Parquet : en cas de recouvrement par un parquet, le ragréage devra avoir une épaisseur minimum de 5 mm. Vérifier toujours sur le chantier l'humidité résiduelle à l'aide d'une bombe à carbure avant le collage du parquet ; elle doit être inférieure à 2,5 %.

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll

Aspect	poudre grise	
Masse volumique apparente	≈ 1,24 kg/dm ³	
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie	0 – 1500 µm	
Conservation	≈ 9 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Taux de gâchage	≈ 4,75 – 5,25 l / 1 sac 25 kg (19% – 21% en poids)	
Poids spécifique du mélange	≈ 2,10 kg/dm ³	UNI 7121
Temps de repos du mélange	≈ 2 min.	
Temps ouvert d'autolissage	≈ 30 min.	
Temps de prise	≈ 50 – 70 min.	
Températures d'application	de +5 °C à +30 °C	
Épaisseurs réalisables	de 5 à 50 mm	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 3 heures	
Délai de recouvrement minimum :		
- céramique, grès cérame, pierres naturelles	≈ 12 heures	
- parquet contrecollé	≈ 24 heures	
Consommation	≈ 1,75 kg/m ² par mm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation, absorption du support et du revêtement posé.

Performances**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 14691/11.01.02
----------------	-----------------------	--------------------------

HIGH-TECH

Adhérence sur béton après 28 jours	≈ 2,0 N/mm ²	EN 13892-8
------------------------------------	-------------------------	------------

Résistance à la :

- compression après 24 h	≥ 14 N/mm ²	EN 13892-2
--------------------------	------------------------	------------

- compression après 7 jours	≥ 22 N/mm ²	EN 13892-2
-----------------------------	------------------------	------------

- compression après 28 jours	≥ 30 N/mm ²	EN 13892-2
------------------------------	------------------------	------------

- flexion après 28 jours	≥ 7 N/mm ²	EN 13892-2
--------------------------	-----------------------	------------

Stabilité dimensionnelle	< 0,5 mm/m	EN 13892-9
--------------------------	------------	------------

Classement	CT-C30-F7	EN 13813
------------	-----------	----------

Classification CSTB	P4	QB 213 S 200
---------------------	----	--------------

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- ne pas utiliser Flowtech Pro pour des épaisseurs supérieures à 50 mm en une seule passe
- ne pas ajouter d'autres liants, additifs ou pigments au mélange
- des températures basses et un taux d'humidité élevée ralentissent la vitesse de prise mais peuvent également, en saturant l'air d'humidité, dégrader la résistance de surface du ragréage
- un ragréage n'est pas un produit décoratif
- une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
- protéger du soleil direct et du vent les 4 premières heures suivant l'application
- respecter les joints de structure existants
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +33 (0) 4 72 89 06 80 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en Novembre 2023 (ref. GBR Data Report - 11.23). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.